

+1 514 634 5000 / +33 4 81 68 55 86

# LE POT-À-L'EAU-DE-VIE

## RIVIÈRE-DU-LOUP //

Certaines îles du fleuve St-Laurent sont jalousement protégées, et pour cause! Elles représentent le havre privilégié de diverses colonies d'oiseaux aquatiques et une halte de repos pour plusieurs rorquals et phoques. Longtemps habitées par une seule personne, en l'occurrence le gardien du phare, ces îles sont aujourd'hui ouvertes aux gens désirant un séjour teinté de calme et de tranquillité, cherchant un contact intime avec une nature quasi intouchée.

 Région	Québec, Ontario : l'Est du Canada
 Activité	Court séjours et extensions Nature-Aventure Nos voyages en été
 Durée	2 jours
 Code	AV-17
 Prix	A partir de 171 €
 Niveau	2/5
 Confort	3/5

# PROGRAMME

## ♦ Jour 1 Rivièr-e-du-Loup



Rendez-vous à Rivièr-e-du-Loup pour une croisière d'interprétation du grand fleuve et de ses perles. Dès votre arrivée sur l'île du Pot-à-l'Eau-de-Vie, vous serez charmé par la beauté mais surtout par le calme et la tranquillité absolue qui baignent en ces lieux. En effet, le seul habitant de cette île est, et a toujours été, le gardien du phare... Abandonnée aux oiseaux et aux phoques, cette île a su garder son caractère sauvage. Nuitée dans la maison du gardien du phare.

- Dîner

- Hébergement : Maison du gardien du phare

## ♦ Jour 2 Rivièr-e-du-Loup



Après un bon petit-déjeuner, la mati-née vous appartient afin de découvrir l'île par ses sentiers de randonnée, tous envahis par le silence, à moins qu'un rorqual, un phoque ou l'un des innombrables oiseaux marins ne vienne le troubler. Vers 13h30, rendez-vous pour la traversée de retour vers Rivièr-e-du-Loup.

- Petit-déjeuner

## PÉRIODE & BUDGET

### Quand voyager ?

La meilleure période pour voyager est la suivante :



### Prix

A partir de 255 C\$

Ce budget est indiqué par personne, selon disponibilité. Votre agent local vous fera parvenir un devis personnalisé avec le prix exact. En effet, ce dernier peut varier en fonction de plusieurs éléments (disponibilité, niveaux de prestations, période, nb de participants, délai de réservation et bien d'autres encore).

### Le prix comprend

- Traversée aller-retour en bateau depuis Rivière-du-Loup
- Croisière-excursion commentée (1h)
- Droit d'accès au phare et à son télescope
- 1 nuit d'hébergement
- 2 repas
- Les taxes applicables

### Le prix ne comprend pas

- Transport aérien
- Transferts vers le point de rencontre (OPTION)
- Dépenses personnelles
- Les boissons (sauf thé et café pour les repas inclus)
- Location de voiture
- Pourboire guide

## Conditions de paiement et d'annulation

### Inscription

L'inscription à l'un de nos séjours ou voyage d'aventure implique l'acceptation des conditions générales de vente. Chaque client sur nos produits aventure doit remplir un bulletin d'inscription. L'inscription n'est acceptée qu'avec le versement d'un acompte représentant 35% du montant total du voyage, en plus de l'intégralité du montant total des billets d'avion le cas échéant, et dans la mesure des places disponibles. Si l'inscription se fait à moins de 35 jours du départ, le prix total du voyage devra être réglé dès l'inscription. Vous pouvez effectuer votre paiement par virement bancaire (SWIFT/IBAN) ou par carte bleue directement sur le site. Une confirmation d'inscription vous sera envoyée par courriel dans les plus brefs délais.

### Facturation

Une fois votre réservation enregistrée, nous vous envoyons par courriel votre facture. Le solde doit nous parvenir au moins 35 jours avant votre date d'arrivée. Si le solde du voyage ne nous est pas parvenu dans ces délais, Altaï Canada se réserve le droit d'annuler la réservation sans indemnité.

### Annulation

Si, pour quelque raison que ce soit, vous devez annuler votre voyage, les sommes que vous avez versées vous seront remboursées sous réserve des retenues suivantes :

#### Si le désistement a lieu :

- Jusqu'à 31 jours avant le départ : 20% du montant total du dossier (hors assurance et frais fixes)
- De 30 à 21 jours : 35 % du montant total du dossier (hors assurance et frais fixes)
- De 20 à 14 jours avant la date du départ : 50% du montant total du dossier (hors assurance et frais fixes)
- De 13 à 7 jours avant la date du départ : 75% du montant total du dossier (hors assurance et frais fixes)
- A moins de 7 jours avant la date du départ : 100% du montant total du dossier (hors assurance et frais fixes)

## Cas particuliers:

Quelle que soit la date d'annulation ou de modification de contrat, les frais suivants s'ajoutent au barème ci-dessus :

- **Frais fixes aériens** : si votre billet d'avion doit être émis longtemps à l'avance, souvent pour vous éviter des suppléments importants, 100% des frais non remboursables en cas d'annulation ou de modification de votre plan de vol vous seront facturés. Dans ce cas le barème ci-dessus ne s'applique que sur le prix du voyage sans le vol.
- **Frais fixes terrestres** : les frais engagés tôt pour des réservations fermes vous seront facturés en cas d'annulation.
- **Frais d'assurance** : que vous ayez souscrit une assurance multirisques ou une assurance annulation, le montant de l'assurance est dû et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement.

*Si vous êtes dans l'obligation d'annuler votre voyage avant son commencement (date de départ), vous devez en informer dès que possible Altaï Canada et l'assureur par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé de réception*

C'est la date de réception de l'écrit qui sera retenue comme date d'annulation pour facturer les frais d'annulation.

Si Altaï Canada se trouve dans l'obligation d'annuler un départ en groupe, en raison du nombre insuffisant de participants, la décision sera prise et les clients informés au plus tard 21 jours avant le départ. Altaï Canda peut également annuler un départ suite à des événements exceptionnels, relevant notamment des cas de force majeure (éruption volcanique, événements sociaux, grèves, intempéries) pouvant porter atteinte à la sécurité des participants. Dans ces cas, les participants seront remboursés intégralement des sommes qu'ils ont versées sans toutefois pouvoir prétendre à aucune indemnité.

## Modification du contrat

En cas de modification d'un voyage par le client entraînant des frais pour Altaï Canada, ces frais seront à la charge du client. Dans tous les cas, toute modification fera l'objet d'un écrit. Altaï Canada pourrait modifier des éléments au contrat de voyage, si des événements extérieurs à notre volonté s'imposaient. Nos clients en seraient informés par écrit dans les plus brefs délais.

## Prix et révision des prix

Pour les voyages en groupe, les prix figurant sur le site internet ont été calculés et sont valables pour le nombre indiqué de participants pour chaque voyage. Les tarifs finaux sont confirmés lors de l'inscription. Si le nombre de participants est inférieur, un supplément petit groupe peut être appliqué. Pour tous les séjours ou programmes, nous mentionnons le prix par personne, valable à partir d'un certain nombre de participants, et nous détaillons les prestations incluses et non incluses de ce prix. Toute modification des taux de change, des prix des différents éléments composant un voyage et en particulier le prix des carburants peut entraîner un réajustement du prix.

## Cession du contrat

En cas de cession du contrat par le client à un cessionnaire, les conditions de modification et d'annulation s'appliquent.

## Assurance

Nous vous invitons à souscrire une assurance avant votre départ garantissant les activités pratiquées avec Altaï Canada. Le détail des assurances proposées est disponible sur cette page: <https://canada.altaibasecamp.com/fr/assurance>

Dans le cas où vous ne souscrivez pas d'assurance avec nous, nous vous demandons de bien vouloir nous communiquer par mail les informations de votre contrat d'assurance (nom de la compagnie, nom du contrat, n° de police d'assurance, n° de téléphone) et d'emporter ces informations avec vous lors de votre séjour.

## INFOS PRATIQUES

### **Alimentation**

« Voir les inclus de ce forfait »

Souper : quatre services de fine cuisine régionale. Les visiteurs doivent choisir leur menu avant le séjour (au départ).

Copieuse assiette brunch pour le petit déjeuner. Menu disponible en début de saison seulement. Toujours deux choix.

### **Hébergement**

- Trois chambres avec lit double
- Un lavabo dans deux des chambres
- Salle de bain à l'étage (partagée)
- Vous apportez votre vin
- Une table pour les repas, partagée entre les occupants
- La tour du phare est accessible en tout temps
- Un télescope est disponible pour observer les oiseaux marins
- Le forfait est conçu pour une nuit mais un séjour de deux nuits est possible
- Les départs sont toujours à 12h30 et le retour à Rivière-du- Loup le lendemain à 13h45 à moins d'un avis contraire
- Maximum de six personnes ou trois couples
- Les enfants de dix ans et moins ne sont pas admis
- Non fumeur
- On peut réserver l'exclusivité du phare à un tarif supérieur
- Au moment de la réservation, vous aurez à choisir votre mets principal
- Ne sont pas inclus: les boissons alcoolisées et les taxes
- Stationnement accessible à la marina de Rivière-du- Loup. Aucun frais.

### **Déplacement et portage**

Nous pouvons vous proposer nos services pour les transferts et vous mettre un véhicule de location à disposition (nous consulter)

Accès routier : Via l'autoroute 20 (sortie 507) ou via la route 132 (suivre les indications pour la traverse Rivière-du- Loup/St-Siméon). Se diriger vers la pointe de Rivière-du- Loup. Prendre l'entrée du Club nautique (après le feu de circulation de l'accès du traversier).

Se présenter 30 minutes avant le départ au bureau d'accueil (bâtisse grise) pour l'enregistrement.

### **Budget et change**

Les cartes de crédit Visa et Mastercard sont acceptées quasiment partout. Vous pourrez également changer des euros. 1 Euro = 1,57\$CAN au 04/04/2018

### **Pourboires**

Aux États-Unis et au Canada, le service n'est jamais compris dans les prix. Dans les bars, restaurants et tous les endroits où un service vous est fourni, il est attendu que vous laissiez un pourboire compris entre 15 et 20% du montant global. Sachez que beaucoup d'employés dans les métiers de service ne se rémunèrent qu'avec les pourboires (tips). Il serait très mal perçu de ne rien donner, ou de ne pas donner assez. Même lors de paiement par cartes bancaires, vous indiquerez le montant du pourboire que vous souhaitez laisser. Sur ce type de voyage, il est coutume de laisser 4 à 5\$ par personne par jour pour le guide ou les guides.

### **Equipement indispensable**

Vêtements chauds et confortables : imperméable, bons souliers de marche ou bottes de randonnée, lunettes d'approche, lotion chasse-moustiques, lunettes de soleil, crème solaire, gourde, bon livre et appareil photos.

### **Bagages**

- Bagages : 2/pers
- L'équipage peut exiger une réduction du volume, du poids ou du nombre d'items transportés

- Prévoir des vêtements chauds et confortables (manteau coupe-vent, polar, imperméable) et des chaussures de marche.

## Passeport

Formalités consulaires pour les ressortissants de l'Union européenne et de la Suisse:

Dès votre inscription, merci de nous communiquer vos coordonnées de passeport (Nom - Prénom - Date de naissance - N° de passeport - Date d'émission et date d'expiration).

Actuellement pour un séjour touristique de moins de six mois, il n'y a pas d'obligation de visa et le passeport en cours de validité suffit, avec une validité dépassant d'au moins un jour votre séjour au Canada.

Les voyageurs doivent impérativement obtenir avant le départ **une autorisation de voyage électronique (A.V.E.) pour entrer au Canada**. Il vous faut compléter le formulaire en ligne de manière individuelle (**une demande par personne**) sur le site <http://www.cic.gc.ca/francais/visiter/ave.asp>

Il est nécessaire d'avoir une adresse électronique valide. Les frais de 7 CAD sont payables par carte bancaire Visa, Mastercard ou American Express. L'AVE est accordée en quelques minutes mais nous vous recommandons d'effectuer votre demande aussitôt votre voyage confirmé. L'AVE est un document électronique lié au passeport et **qui demeure valide pendant 5 ans ou jusqu'à l'expiration du passeport**, selon la première de ces éventualités à survenir. Vous devez donc voyager avec le passeport déclaré lors de la demande AVE.

**ATTENTION :** Pour les femmes françaises, l'AVE doit obligatoirement être créée avec le nom de jeune fille. De ce fait, pour faciliter l'enregistrement à l'aéroport, nous demandons aux voyageuses au Canada de renseigner leur nom de jeune fille pour la réservation de leur billet d'avion.

### **Vous voyagez avec des enfants:**

Les enfants sont soumis aux mêmes obligations de passeport et de visa que les adultes, décrites ci-dessus. L'inscription de mineurs sur les passeports des parents est désormais impossible, les mineurs doivent être titulaires d'un passeport individuel. Il faut obligatoirement faire une demande d' AVE pour chaque enfant.

**ATTENTION, à partir du 15 janvier 2017, une autorisation de sortie de territoire, pour tout mineur français voyageant à l'étranger sans ses deux parents, sera obligatoire.**

L'enfant devra présenter les 3 documents suivants :

- Passeport valide du mineur
- Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire et de l'acte de naissance
- Formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale, disponible sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359>

Pour les autres nationalités, se renseigner auprès des autorités consulaires du Canada dans votre pays.

### **ARRIVÉE AU CANADA VIA UN TRANSIT PAR LES USA :**

ATTENTION, nous pouvons de façon exceptionnelle utiliser des compagnies américaines pour les voyages à destination du continent américain (nord et sud).

Celles-ci font escale aux Etats-Unis : vous devez être en possession d'un passeport électronique ou biométrique valide 6 mois après la date de sortie des Etats-Unis (sous le mot passeport, se trouve un symbole sécurisé, un cercle à l'intérieur d'un rectangle).

Vous devez également demander une autorisation de voyage électronique (ESTA) sur le site officiel <https://esta.cbp.dhs.gov>. Valable pour une durée de deux ans ou jusqu'à expiration du passeport, cette autorisation doit être demandée au plus tard 72h avant le départ ; nous vous recommandons d'en faire la demande dès la confirmation de votre voyage. L'ESTA est payante (14 USD à payer en ligne par carte bancaire). Le nom que vous renseignez sur le formulaire ESTA doit être le même que celui figurant sur vos billets d'avion et doit bien sûr apparaître sur votre passeport. Si le nom utilisé sur le formulaire ESTA est différent de celui de votre billet d'avion, votre embarquement sera refusé par la compagnie aérienne. Les mineurs doivent également solliciter l'autorisation ESTA.

Le programme d'exemption de visa (Visa Waiver Program - VWP) permet aux ressortissants français d'accéder sans visa au territoire américain, soit en transit, soit pour un séjour de 90 jours maximum. Un visa est néanmoins nécessaire si vous n'avez qu'un passeport délivré en urgence. Par ailleurs, les voyageurs qui se sont rendus en Iran, Irak, Syrie, Libye, Somalie, Yémen ou Soudan depuis le 1er mars 2011 et les personnes ayant la nationalité iranienne, irakienne, syrienne ou soudanaise ne peuvent plus bénéficier du régime d'exemption de visa : plus d'informations sur <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/etats-unis/>

## ARRIVÉE AUX USA OU TRANSIT PAR LES USA :

A l'arrivée, les services de l'immigration prendront une photo de votre visage et vos empreintes digitales. Il faudra patienter derrière la ligne jaune et ne pas la franchir si vous n'y êtes pas invité, cela peut durer un certain temps. Les contrôles de douane se feront au premier point d'entrée sur le territoire (en cas de transit par un aéroport canadien, celui-ci sera considéré comme point d'entrée aux Etats-Unis et la procédure suivante devra être respectée). Un fois l'immigration passée, vous récupérerez vos bagages sur les tapis roulants et vous devrez vous rendre à la douane. En cas de continuation aérienne, vous devrez récupérer vos bagages et les apporter aux tapis-bagages qui desservent.

## Climat

Le printemps est une saison pluvieuse dans la plus grande partie du Canada. Le jour, les températures montent régulièrement mais les nuits demeurent fraîches. La température moyenne le jour avoisine les 12°C en mars, avril et début mai. L'été commence officiellement le 21 juin mais pour la plupart des Canadiens, juillet et août sont les vrais mois d'été. La température est chaude dans la plupart des régions du pays. Dans le sud, elle se maintient normalement au-dessus des 20°C le jour et peut parfois dépasser les 30°C. L'automne commence en septembre. La température fraîchit et les feuilles de nombreux arbres changent de couleur et tombent. Cette saison peut aussi être très pluvieuse. Dans certaines régions, en particulier dans le nord et en montagne, il peut commencer à neiger vers fin octobre. Le jour, les températures normales varient entre 10 et 12°C dans la plus grande partie du pays.

Contrairement à l'Europe, les saisons sont très marquées au Canada. Les températures peuvent monter au-dessus de 30°C en été et descendre au-dessous de -30°C en hiver. En fait, le climat canadien change beaucoup d'une région et d'une saison à l'autre. Le Canada s'étend effectivement de l'océan Atlantique à l'océan Pacifique et se trouve sur la même latitude que Rome à son point le plus au sud, d'où il se rend jusqu'en Arctique.

Pour connaître le climat actuel et les conditions météorologiques par province et par territoire, visitez le site Web d'Environnement Canada ([www.meteo.gc.ca](http://www.meteo.gc.ca)) ou de MétéoMédia ([www.meteodata.com](http://www.meteodata.com)).

**Printemps :** Le printemps arrive dès le mois de février sur la côte ouest. Dans le reste du Canada, le temps commence à se réchauffer au début d'avril, et le doux climat de printemps dure jusqu'en juin.

**Été :** Les étés au Canada apportent des températures tièdes à chaudes de la fin mai à la fin septembre. Les chaleurs de l'été durent de juin à août, et juillet est souvent le mois le plus chaud.

**Automne :** L'automne apporte d'agréables températures fraîches, particulièrement en septembre et en octobre. Il s'agit du meilleur temps de l'année pour admirer la beauté spectaculaire des feuilles d'automne dans l'Est du Canada, faire de longues promenades en profitant de l'air vivifiant.

**Hiver :** Une grande partie du Canada se recouvre d'un manteau blanc durant l'hiver, où les températures descendent généralement sous le point de congélation, et les chutes de neige commencent vers la fin octobre. Les hivers sont toutefois très doux sur la côte ouest, où le peu de neige qui tombe ne reste pas longtemps.

## Électricité

Comme partout en Amérique du Nord, le courant est de 110 volts (60 cycles). Les nouveaux appareils électriques sont souvent capables de s'adapter eux-mêmes au courant 110 volts. Il est préférable de vérifier avant le départ si votre appareil électrique est équipé d'un transformateur de courant. En général, il s'agit d'un boîtier noir qui est situé entre la prise électrique et votre appareil.

Si votre appareil ne supporte pas le courant 110 volts, il faudra alors vous munir d'un transformateur de courant vendu séparément. Les fiches électriques étant plates, il vous faudra un adaptateur pour pouvoir brancher votre appareil. Vous le trouverez facilement sur place ou avant de partir dans une boutique d'articles de voyage. Un sac étanche de type Zip Lock est un bon moyen de garder son matériel électronique au sec.

## **Tourisme responsable**

---

Altai oeuvre depuis toujours pour un tourisme plus responsable et s'inscrit dans une démarche d'organisation de voyages respectant des principes équitables et durables.

L'harmonisation des pratiques assure :

- Une juste répartition des retombées économiques
- L'amélioration des conditions de travail des équipes locales et leur sensibilisation à la protection de l'environnement
- L'information des voyageurs au respect des populations locales et de l'environnement et le recueil de leurs ressentis à leur retour

Adoptez, vous aussi, des gestes simples lors de vos voyages et agissez ainsi en faveur d'un tourisme responsable :

- Évitez de laisser des déchets derrière vous : déposez les dans des poubelles ou ramenez les avec vous
- Utilisez l'eau potable avec parcimonie (préférez les douches aux bains et signalez les fuites) et évitez de la gaspiller (préférez les savons biodégradables pour vous laver etc.)
- Évitez de dégrader des sites culturels : ne touchez pas les statues, ne déplacez pas pierres et objets etc.
- Préférez les échanges aux dons (des cadeaux trop importants au vu du niveau de vie du pays peuvent déstabiliser l'équilibre économique local)
- En balade, notamment dans certains écosystèmes fragiles, observez la faune à distance, ne sortez pas des sentiers, limitez le piétement et ne rapportez pas de « souvenirs » : renoncez à cueillir des fleurs rares, à ramasser des fossiles etc.
- Dans certains hôtels, vous disposerez d'une climatisation individuelle. Il est vivement recommandé pour éviter la surconsommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre de la couper systématiquement lorsque vous n'êtes pas présent dans la chambre.